

# MOGLIA - PONT TOURNANT

PROJET

## Grandes lignes

Le terrain est situé à l'angle du passage Moglia et du boulevard Félix Faure. Il est compris dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du « PONT TOURNANT ». Il sera construit, sur ce terrain, deux immeubles de logements situés en bordure du « Parc de l'Ecluse ». Ce dernier est traversé par un cheminement piétons reliant le boulevard Félix Faure et l'écluse.

## Organisation

Le projet se compose de deux immeubles. A l'Est la construction de 32 logements est implantée à l'angle des 2 voies (Moglia et Félix Faure) et forme une proue vitrée soulignée par des balcons (cage A). A l'Ouest les immeubles accueilleront 47 logements et se dérouleront le long du passage Moglia en s'incurvant vers le Canal (cages B et C).

Ces deux immeubles sont posés sur le volume des parkings occupant la totalité du terrain.

L'intervalle est occupé par deux rampes d'accès aux parkings et les aménagements extérieurs : allées piétonnes, espaces verts et plantations... Le traitement de cet espace aura un caractère de cour urbaine protégée par des grilles.

